

Selon une source anonyme mais « fiable », citée par le quotidien libéral de gauche Népszabadsag, le gouvernement de coalition Fidesz-KDNP pourrait utiliser sa majorité des deux tiers au Parlement hongrois pour faire inscrire son projet de loi de pré-inscription électorale dans la Constitution, afin qu'elle puisse être en vigueur d'ici aux prochaines élections législatives de 2014.

La source a toutefois précisé que le Premier ministre Viktor Orbán n'a pas exprimé d'avis sur la question lors des dernières réunions de Cabinet. Fin 2012, la Cour constitutionnelle - plus haute juridiction de Hongrie - avait invalidé cette obligation d'enregistrement du projet de loi, la jugeant contraire à la Constitution. [Amendée par le parlement hongrois au mois d'octobre](#), la nouvelle législation stipulait que les résidents permanents en Hongrie doivent s'inscrire en personne, par voie électronique ou postale, au minimum 15 jours avant toute élection législative, locale et européenne, sauf dans le cas où le Parlement s'est dissous ou a été dissous. La Fidesz, via son chef de groupe parlementaire Antal Rogan, avait renoncé à ce projet, mais pourrait toutefois faire une nouvelle annonce sur ce sujet lors de son prochain meeting, du 5 au 7 février prochains, à Gyula.

Articles liés :

[Le gouvernement renonce à la pré-inscription électorale](#)

[Le pré-enregistrement électorale sera obligatoire](#)

[Le gouvernement hongrois veut-il restreindre le suffrage universel ?](#)